

1 Luglio.

CARTEGGIO DIPLOMATICO
DEL GOVERNO PROVVISORIO DI VENEZIA
 CO' MINISTERI D' INGHILTERRA E DI FRANCIA
 E CON LE AUTORITA' AUSTRIACHE.

N. I.

Il Presidente del Governo provvisorio di Venezia ai Ministri degli affari esteri di S. M. la regina della Gran Bretagna e della Repubblica francese.

MILORD.
 MONSIEUR.

Venise 4 avril 1849.

C'est au nom de l'humanité et de la justice, c'est au nom de la légitimité et de la liberté, que le peuple de Venise implore les effets aussi prompts que possible de cette médiation bienfaisante, que lui font espérer depuis plusieurs mois les Gouvernements des deux plus puissantes et plus libres nations de l'Europe. Nous allons rappeler des faits bien connus; mais nos malheurs nous y forcent: et le malheur, dignement supporté, quand même il serait dénué de tout autre droit, est à lui seul un titre auprès des coeurs généreux. Les droits du peuple vénitien sont, comme chacun sait, des plus anciens et des plus légitimes. Venise, sortie de ses lagunes comme une création du libre arbitre et de la persévérance humaine, comme une protestation violente contre la violence étrangère, fit de son histoire une conséquence immédiate de son origine; et tout en gardant son indépendance et son originalité noua d'honorables rapports avec les peuples les plus redoutés de la terre, et rendit quelques services à la civilisation par ses arts, à l'humanité par son commerce, à la Chrétienté par ses armes. Les moyens spontanés par les quels elle acquit et garda ses domaines; la façon dont elle perdit et ses domaines et son existence politique, concourent à témoigner de ses droits. Tout en lui promettant une liberté plus vraie que celle qui lui était connue, on la livra à une puissance qui n'avait alors sur elle pas même le droit du plus fort. La Sainte-Alliance, dont le rôle était de faire respecter tous les droits qu'on disait violés par la révolution et la guerre; la Sainte-Alliance ne songea pas à Venise. L'Autriche, dont les proclamations animaient les Italiens à la guerre contre la France dans l'espoir de recouvrer leur vie nationale et l'héritage de leur souvenirs; l'Autriche n'a pas tenu ses promesses. Les traités de 1815 ont subi des changements, que l'Europe a déjà reconnus. L'Angleterre et la France, qui ont